

le débat d'aujourd'hui démontrera l'importance de la tâche qui incombe au comité de la procédure: recommander des formules et des méthodes pour l'examen des subsides.

J'ai signalé tantôt, monsieur le président, que j'en profiterais pour aborder quelques sujets précis. Ce sont des points, il est vrai, qu'on a soulevés ce matin, et je constate, à regret, que les ministres intéressés ne sont pas présents, mais on peut les voir apparaître à l'improviste. Ce n'est pas un jour où ils ne sont pas tenus d'être ici.

J'ai adressé ce matin une question au ministre des Transports au sujet de la base d'entretien et de remise à neuf d'Air Canada à Winnipeg. Je lui ai demandé en particulier s'il pouvait confirmer la rumeur selon laquelle Air Canada songerait à vendre sa base à l'une des quelques entreprises privées mentionnées dans les journaux. Je lui ai demandé également de nous dire si la question faisait l'objet de pourparlers avec les syndicats représentant les employés d'Air Canada à Winnipeg.

Je dois dire, monsieur le président, que sa réponse ne m'a pas convaincu. Elle confirme simplement qu'il y a anguille sous roche. Il a dit que tout n'était que spéculation, mais la spéculation semblait étrangement fondée quand il a terminé. J'ai dû revenir à la charge et lui redemander si l'on avait consulté les syndicats intéressés; il a dit qu'en effet ils connaissaient la situation et qu'il les ferait entrer en scène juste avant la signature des derniers documents.

Cela ne suffit pas, monsieur le président. Ce n'est pas de la démocratie de participation. Ce n'est pas de la participation—et je vous prie de noter ce mot, monsieur le président. Le premier ministre n'a pas prononcé beaucoup de discours durant la dernière campagne électorale et ceux qu'il a prononcés étaient plutôt courts. Mais dans chacun on trouvait le mot «participation». Cette nouvelle et importante force politique allait amener les Canadiens à participer à la gestion de leurs affaires. L'une des choses qui préoccupent le plus les gens, c'est leur travail.

Si la démocratie et la participation ont un sens, les employés d'Air Canada à Winnipeg devraient être consultés si les changements envisagés devaient les obliger soit à plier bagages et à quitter Winnipeg, comme tant d'autres ont dû le faire, soit à quitter une société de la Couronne pour laquelle ils étaient heureux de travailler pour se trouver un autre emploi dans une société privée pour laquelle il ne leur plaira peut-être pas autant de travailler. Que le ministre des Transports ne pense pas qu'il peut nous satisfaire en disant que les syndicats seront mis au courant

avant que l'encre soit sèche sur les derniers documents; on aurait déjà dû les consulter, vu que le premier ministre a fait de la participation la clé de la vie publique au Canada.

L'autre point, qu'un de mes amis de droite a soulevé ce matin, était déjà revenu sur le tapis bien des fois. En effet, il a demandé ce que le gouvernement entendait faire au sujet des pensions des fonctionnaires retraités. Je regrette que le ministre des Finances ne soit pas ici; bien sûr, nous savions dès le début de la semaine qu'il serait absent. Quoi qu'il en soit, je tiens à rappeler au ministre des Finances que lorsqu'il était président du Conseil du Trésor, il a maintes fois déclaré qu'il était personnellement en faveur d'une majoration. Il n'a sûrement pas oublié la déclaration qu'il a faite personnellement à certains d'entre nous. Il nous avait donné à entendre qu'on ne pouvait rien faire parce que le ministre des Finances d'alors, maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures, n'était pas d'accord. Eh bien, monsieur le président, le président du Conseil du Trésor de ce temps-là est maintenant ministre des Finances; il est donc à même de donner suite aux mesures dont il était partisan alors.

Je rappelle au gouvernement et à la Chambre que le rapport déposé le 8 mai 1967 exprimait l'avis unanime que ces pensions devraient être majorées. Nous savons tous que la caisse des pensions de la fonction publique croît d'année en année. Il y a plus d'argent dans la caisse à la fin qu'au commencement de l'année, même s'il faut en sortir le montant des pensions versées. Je soutiens que les fonctionnaires fédéraux retraités sont justifiés de revendiquer une majoration de leurs pensions: c'est une question de droit et de besoins.

● (2.50 p.m.)

Je ne vais pas me laisser rebuter par les réponses cavalières du ministre des Finances ou la riposte du premier ministre lorsqu'il a dit ce matin en répondant à la question de mon honorable ami: «Voyez, voilà bien l'opposition. Elle réclame une réduction des dépenses, et, aussitôt, elle demande plus d'argent à dépenser.»

Je répète ce que j'ai dit en commençant: dans l'examen des dépenses, ce qui compte, ce n'est pas le montant qu'on dépense ni de savoir s'il est trop élevé ou trop bas ou s'il est plus élevé ou plus bas que celui de l'année dernière; ce qui compte c'est que l'argent soit dépensé à bon escient, équitablement, dans l'intérêt de la population. Nous continuerons à exiger cette condition.

Je veux ajouter une autre chose simplement au sujet des Finances. Les multiples